

Comité de Programmation Technique (CPT)

MEDD - ADEME - LCSQA - AASQA

Compte rendu et relevé de décisions

de la réunion au MEDD du mardi 6 décembre 2005

Principaux objectifs : examen final avec les AASQA des projets de programmes LCSQA pour 2006

(La notation " ➤ ", signifie : "pour action".

Ce document prend en compte les remarques du MEDD, des AASQA, de l'INERIS, du LNE et de l'ASPA sur le projet de CR)

1- PARTICIPANTS

MEDD : Nadia Herbelot, Marc Rico (partiel)

ADEME : Christian Elichegaray, Hervé Pernin, Rémy Stroebe,

Représentants du LCSQA :

EMD : Jean-Claude Galloo, François Mathé

INERIS : Martine Ramel, Laurence Rouil

LNE : Gilles Hervouet, Tatiana Macé

Représentants AASQA :

AIRCOM, Christophe Legrand, remplacé par Hélène Marfaing AIRPARIF

AIR PL, Luc Lavrilleux

ASPA, Joseph Kleinpeter,

ATMO PC, Alain Gazeau,

LIG'AIR, Patrice Colin

2- DOCUMENTS (remis avant la réunion)

Projets d'études et de travaux LCSQA pour 2006 (format Word , 42 projets, 89 pages)

3- POINT GENERAUX

3.1 – budget LCSQA 2006

Perspectives budgétaires 2006 : selon le MEDD, pas d'information actuellement (assez forte tension prévisible). A priori il faudrait partir sur 2 tranches (T1 80% et T2 20%) à l'instar de 2005.

3.2 – Elections partielles ADER des représentants AASQA au CPT

Maintenus : Patrice Colin, Alain Gazeau et Luc Lavrilleux

Nouveaux élus : Sophie Teton et Isabelle Sagnier

Suppléants : Chrisophe Legrand, Pierre Deleaz et Magali Corron

Les AASQA expriment le souhait de ne plus voir la mention ADER/AASQA sur les documents CPT mais simplement AASQA.

3.4 – GIS

La convention du GIS est en cours de signature par les directeurs des entités (signature le 13/12/05). Le coordinateur (Eric Chambon) devrait être embauché pour début 2006.

3.5 – Positionnement du CPT

Les AASQA expriment une demande : il conviendrait de rédiger un document de présentation du CPT (objet, rôle, échéancier, comitologie....) L'ADEME préparera cela et le soumettra aux membres du CPT lors de la prochaine réunion. (➤ ADEME) . De plus, les AASQA proposent qu'un document de synthèse résumant les différentes actions réalisées par le CPT au cours de l'exercice soit rédigé en fin d'année : ceci pourrait être effectué par le futur coordinateur du LCSQA.

3.6 – GT « plans d'échantillonnage et reconstitution de données »

Ce GT s'est réuni, pour la première fois, il y a quelques jours en présence de représentants du LCSQA et d'une dizaine d'AASQA. Les AASQA demandent que la fiche projet de programme du GT et ses objectifs soient revus et représentés pour validation définitive au prochain CPT conjointement à la communication du compte rendu de la première réunion de ce GT ; (➤ ADEME, HP)

L'animateur explique que le GT définira ses besoins par rapport au LCSQA lors de la prochaine réunion (il est convenu que la fiche 31 rattachée à la fiche 28).

3.7 – Dates des CPT et des séminaires techniques du LCSQA en 2006

CPT

- 1^{er} CPT jeudi 16 mars 2006 : ordre du jour prévisionnel : point sur les GT et CS nationaux, trame de présentation des programmes (➤ MEDD salle 423 réservée)

- 2^{ème} CPT mercredi 17 mai 2006 : ordre du jour prévisionnel : analyse des travaux 2005 et recueil des attentes des AASQA vis à vis des travaux LCSQA 2007 (➤ MEDD retenir la salle)

- 3^{ème} et 4^{ème} CPT : dates (au 2^{ème} semestre 2006) non retenues : ordre du jour prévisionnel préparation du programme technique LCSQA 2007 (➤ CPT à retenir lors du CPT du 16 mars 2006)

Séminaires techniques

1^{er} séminaire LCSQA : vendredi 16 juin 2006, thème à débattre lors du CPT du 16 mars prochain (➤ LNE , salle retenue)

2^{ième} séminaire LCSQA : date à retenir ultérieurement (➤ CPT du 16 mars 2006)

3.8 – divers

PREDIT

Certaines AASQA regrettent que les AASQA ne soient pas plus clairement associées dans l'actuel projet de cahier des charges du dispositif de suivi de la qualité de l'air des voies interurbaines. Elles ajoutent que la Fédération Atmo ne sera pas présente en tant que telle lors de la réunion de bilan prévue le 7 décembre 2005. mais qu'il est prévu une présence d'AASQA via D Chapuis.

L'ADEME (CE) répond que les AASQA seront très clairement les partenaires à privilégier pour la mise en œuvre des sites de surveillance qui s'avèreraient utiles, mais dans le même temps il faut concevoir que le dispositif envisagé relève d'une philosophie et d'objectifs différents de ceux d'une surveillance fixées par les directives européennes. C'est un dispositif qui nécessitera également de faire appel à des compétences dans le domaine des transports. La réunion du 7 décembre 2005 vise à présenter un projet de cahier des charges et celui-ci mentionne très clairement la présence attendue des AASQA dans le dispositif envisagé. Tous les malentendus doivent être levés sur ce point.. L'ADEME précise aussi que le projet de cahier des charges ne sera pas figé à cette réunion et qu'il est prévu de soumettre les choix des scénarios et de l'affectation des rôles à une réunion MEDD/METRL/fédération ATMO/ADEME organisée dans le cadre du protocole.

Séminaires techniques LCSQA 2005

Où en sont les conclusions de ces deux manifestations ?

Les conclusions du séminaire « cartographie » sont sur le point d'être placées sur le site web LCSQA (➤ LCSQA / INERIS mettre les conclusions sur le site web LCSQA)

Concernant le séminaire « analyseurs », le MEDD ne souhaite pas la diffusion du projet de conclusions en l'état actuel et promet de communiquer rapidement ses remarques au rédacteur ADEME (➤ MEDD fait le 8/12/05).

Intégration des exigences des Normes WG 12

Les AASQA souhaitent une prise de position officielle des donneurs d'ordre nationaux (MEDD, ADEME), ne serait-ce que provisoire, par rapport à la prise en compte ou non des recommandations des normes CEN car d'une part cela conditionne des moyens à mettre en œuvre et d'autre part cela n'est pas toujours justifié (comme pour le CO). Une concertation apparaît nécessaire entre la commission AFNOR X 43D et le groupe de concertation LNE niv1-niv2. Aucune réunion de la Commission X 43 D sur ce point n'est prévue pour l'instant (président JL Houdret).

4 - PROGRAMME LCSQA 2006, GENERALITES

4.1 - Projets retirés

Projet 26 : ammoniac (NH3)

Projet 31 : bassins d'air, zones d'homogénéité

Projet 40 : exposition en lieux publics (conservé en tant que veille dans la fiche 39 « missions diverses » air intérieur) A ce propos, Atmo PC signale qu'il effectue une enquête sur ce que font les AASQA en matière de surveillance en lieux fréquentés par le public.

4.2 - Projets nouveaux

Projet 36 ; indicateurs de pollution

4.3 – Remarques générales sur les projets de programmes (format word)

Points pas toujours renseignés

Pour les AASQA, ce projet de programme représente un important travail mais quelque peu décevant et peu clair sur certains aspects :

- produits de sortie
- unités de temps « compréhensibles »
- nom du responsable de l'étude à indiquer systématiquement
- rattachement au tableau de bord
- liens avec les GT et CS

Lors du dernier CPT, le LCSQA a proposé de soumettre une trame pour la préparation des programmes du prochain exercice 2007, au cours du premier trimestre 2005.

Le LCSQA / EMD avertit qu'elle ne souhaite pas que trop de détails soient demandés car il n'est jamais certain que la fiche va être retenue et donc il ne serait pas raisonnable de passer un temps excessif en préparation.

Collaborations AASQA-LCSQA

Les collaborations LCSQA-AASQA sont jugées parfois peu claires. Il est pris bonne note des appels à participations récentes (intercomparaisons particules, particules sub-microniques....). Il faut encore clarifier la façon dont les AASQA participantes sont retenues afin d'éviter tout conflit inutile. AIRPARIF estime que, de facto, les AASQA qui ont souhaité faire partie d'un CS ou GT (ou qui ont déjà travaillé sur le sujet en question) sont naturellement mieux positionnées que d'autres qui ne sont pas dans ce cas. Les AASQA du CPT estiment qu'en tant que représentantes, elles peuvent aisément faire le lien avec les autres AASQA (non présentes au CPT). (➤ LNE, faire tableau général mentionnant quelles AASQA participent à quelles actions avec le LCSQA, cf demande du précédent CPT).). Elles estiment que la participation aux GT/CS est effectivement un bon critère de choix (sans oublier également l'aspect géographique).

Remarque additionnelle d'AIRPARIF : « Je rappelle qu'au cours du CPT nous avons échangé sur le choix des participants au GT et donc aux manip. Je rappelle que mon avis est le suivant : pour participer à un GT il faut avoir des compétences sur le sujet. Si l'on a des compétences sur le sujet il est fort probable qu'on réalise des manip ou que l'on ait des idées sur le sujet et la manière de l'aborder (cf. exemple de Christophe Legrand sur les particules). Il me semble alors évident que c'est avec ces acteurs du GT qu'il faut alors travailler pour des essais terrain. Il me semble en effet déplacé de faire des manip terrain avec des gens qui ne travaillent pas pour le GT ou/et pour la collectivité ».

Le nouveau coordinateur devrait jouer un rôle également et améliorer le lien avec les AASQA.

Budget propre pour les GT et CS ?

Concernant le problème des acquisitions de matériels et afin d'accélérer les processus d'achat, les AASQA re-soulèvent la suggestion que les GT et CS aient un budget propre. L'INERIS souligne les problèmes d'amortissement comptable du matériel.

Les AASQA souhaitent que les cahiers des charges des études concernées par des appels à participation soient plus détaillés. Elles souhaitent que les GT et CS aient une vue plus large sur le moyen terme (comme « feu » les programmes pilotes)

Connaissance des résultats des études en cours d'année N pour mieux préparer le programme de l'année N+1

Les AASQA expriment leur malaise devant le fait que l'on discute de la suite de programmes en 2006 alors que l'on ne connaît pas les aboutissements des actions entreprises en 2005. Ne serait-il pas possible d'obtenir des rendus à mi-année ?

LCSQA / INERIS répond que dès qu'une action est entreprise et conclue, un rapport est émis en cours d'année sans obligatoirement attendre formellement la fin de l'année.

Mais la situation est en réalité plus compliquée, car en 2005 la 2^{ème} tranche de 20% a été débloquée en...novembre 2005 (pour une clôture en début décembre 2005) et donc la gestion des études dans ces conditions est véritablement assez difficile.

Concernant le rattachement de projets de programme au « tableau de bord CPT », l'ADEME explique qu'elle a manqué de temps pour y veiller. L'INERIS n'a pu hélas faute de temps, au cours de la réunion, faire la démonstration du mode d'emploi du fichier partagé afférent du site web LCSQA où ce tableau de bord se trouve. (ndlr : il était convenu que chaque partenaire pouvait compléter ce document de lui-même en informant le secrétariat du CPT des modifications) (nota : le mode d'emploi est détaillé dans le rapport de déc. Qui peut être diffusé, en version provisoire, dès maintenant aux membres du CPT).

Observations globales sur les fiches

En observation générale sur le document Word, l'ADEME (CE) pense qu'il y a trop de fiches ce qui rend difficile une lisibilité d'ensemble des actions du LCSQA, et que plusieurs d'entre elles auraient pu être regroupées. L'ADEME (CE) pense aussi que les fiches gagneraient en clarté si elles comportaient un avant propos stratégique par thème (on ne sait pas toujours à quelles questions répondent telles ou telles fiches). Le futur coordinateur devrait travailler à cela.

4.2 – Observations sur le degré de priorité à attribuer à chaque fiche

Compromis

L'ADEME rappelle que le choix final du degré de priorité sur tel ou tel projet résultera d'un compromis entre les priorités accordées par chaque partenaire (MEDD, AASQA, LCSQA, ADEME).

Le choix de retenir tel ou tel projet in fine résultera de ce degré de priorité ainsi que des budgets disponibles.

(ndlr : par exemple la notation P1/2 signifie P1 pour MEDD et/ou ADEME et P2 pour AASQA)

Prise en compte de la stratégie nationale et des aspects économiques

Dans les programmes, il est capital que, en plus des aspects purement techniques et scientifiques, le LCSQA tienne compte (ou du moins ne perde jamais de vue) des choix stratégiques nationaux du moment, ou en préparation, en matière de surveillance. Il est également indiqué par l'ADEME que si les préconisations du LCSQA doivent s'appuyer en premier lieu sur des critères techniques, elles doivent s'attacher également à la prise en compte de leurs conséquences économiques dans les AASQA (cf par exemple : équivalence particules, COV toxiques, durée de vie des analyseurs....).

5 - EXAMEN DETAILLE DES PROJETS DE PROGRAMMES (ultime balayage avec les AASQA)

Il est convenu de commencer l'examen prioritairement par les projets posant un problème (divergence sur le degré de priorité entre les AASQA et les autres participants).

5.1 COV

Projets 19-22 EMD INERIS Programmes COV (fiches refondues depuis le dernier CPT)

Le titre du projet 20 « COV précurseurs » ne semble pas adapté au programme afférent (les actions pour AIRMARAIX et ESPOL ne concernent pas les précurseurs). Changer ce titre (➤ EMD)

Une discussion a lieu concernant l'action prévue pour AIRMARAIX (fortement soutenue par l'EMD) et plus généralement sur la gestion de l'analyse chimique des COV (grande variété de points abordés : fiabilité des analyses sous-traitées, internalisation, actions locales en cours.... avis contrastés et parfois divergents selon les AASQA, le LCSQA et l'Etat, problème des analyses liées à des contextes industriels). L'ADEME signale qu'elle recueille des éléments en vue de proposer une note de cadrage des activités d'analyses chimiques (COV et benzène en priorité) dans le dispositif de surveillance en lien avec le GT national « benzène » (cf CPT du 12 octobre dernier). Si certains travaux peuvent être menés en interne en mutualisant des moyens, il faut en effet aussi tenir compte des possibilités de sous-traitance, notamment pour les micro-polluants traces (a fortiori non réglementés) qui nécessitent des moyens analytiques assez lourds.

Remarque additionnelle du MEDD : les (premières) conclusions de la note ADEME sont attendues pour le 1^{er} trimestre 2006

Compte tenu des discussions stratégiques nationales en cours concernant à la fois l'avenir de la surveillance des précurseurs en France (cf appareils installés dans le cadre du programme pilote COV) et la gestion des analyses, il n'apparaît pas opportun de démarrer cette opération maintenant. Il est convenu que l'ADEME contactera AIRMARAIX sur ce point. (➤ ADEME)

Concernant la fiche 22, l'INERIS précise, suite à une demande ASPA que pour le formaldéhyde, il ne s'agirait pas que d'un comparatif mais également d'une validation.

Le MEDD rappelle que la priorité des actions de mesurage concerne les polluants réglementés.

Conclusions :

étude 21 « COV toxiques par tubes passifs » P1AASQA et P2 MEDD

Etude 22 « COV chlorés par tubes actifs et formaldéhyde par tubes passifs »

formaldéhyde P1AASQA P2 MEDD et

chlorés par tubes actifs P2AASQA et P2 MEDD (soit clairement P2)

Projet 10 LNE matériaux de référence pour les tubes BTEX P2/1

Il n'y a pas de position homogène au sein des AASQA sur cette étude. Des AASQA sont perplexes car cela concerne principalement le tube Radiello. AIRPARIF craint pour la pérennité de ce type de tube et donc s'interroge sur l'opportunité d'une telle action. Le MEDD estime que cela est lié avec la problématique de gestion des analyses (cf. étude ADEME mentionnée ci-dessus).

ASPA souhaite que l'on tienne compte des travaux du LIC sur ce point.

Conclusion P1-2 AASQA (rappel P2 pour MEDD et/ou ADEME en comité de suivi)

A examiner en GT le 14 décembre prochain (ndlr : n'a pu être abordé faute de temps)

5.2 – PARTICULES

Projet 7 LNE étalonnage des analyseurs de particules P2/1

Mentionner la Commission de Suivi « particules » en collaboration.

Les AASQA confirment P1 (P2 pour MEDD et/ou ADEME en comité de suivi)

Projet 33 et 34 INERIS-EMD sur les PM 2.5 INERIS P1

L'ADEME est particulièrement attentive à fiche 33 puisqu'il s'agit de traitement des données de la BDQA. Il est convenu que le LCSQA travaillera en étroite concertation avec l'ADEME sur ce sujet.

Sur l'aspect péri-urbain (fiche 34) : une AASQA fait remarquer que le faible nombre de station PM 2.5 en site péri-urbain limite une partie de l'étude. Préciser la fiche en conséquence.

Mentionner en collaboration la Commission de Suivi « particules »

Projet 16 INERIS-EMD équivalence particules P1

Sur la correction spatiale des données sur une zone à partir d'une station de référence (bas de la page 34), AIRPARIF rappelle les difficultés relevées sur l'Île de France lors de l'étude lancée sur ce sujet qui s'est avérée non concluante et la nécessité de poursuivre des études dans ce domaine si l'on souhaite y voir plus clair (ndlr : j'ai de réelles difficultés à voir où nous allons sur ce point et ce que nous pourrions faire in fine de ces études concluantes ou non).

Concernant la comparaison lancée en Alsace, l'ASPA va faire circuler un document (des allemands) sur cette opération qui n'a qu'une vocation de test car les appareils ne sont pas dupliqués. Olivier Le Bihan de l'INERIS prendra contact avec l'ASPA qui se met à la disposition du LCSQA pour cette étude.

Mentionner la Commission de Suivi « particules ».

Projet 17 INERIS particules sub-microniques P1

Changer le titre et écrire : « Connaissance de la pollution par les particules sub-microniques »

L'INERIS informe que 9 AASQA ont répondu à l'appel à participation (ndlr : ceci peut être un peu surprenant car les AASQA jusqu'à présent ne semblaient pas intéressées par cette action)

Projet 18 INERIS mesures indicatives des particules P1

Fiche revue suite à la demande du MEDD (répartition sur 2 ans).

AIRPARIF souligne son intérêt pour cette étude.

5.3 AUTRES POLLUANTS

Projet 26 INERIS pesticides P1 avec modifications

Pour répondre aux AASQA qui s'étonnent de voir la partie « développement méthodologique du glyphosate » différée en 2007, l'INERIS précise que la réponse à toutes les demandes métrologiques supposait un budget d'étude relatif trop important par rapport aux autres projets. Si on souhaite que ce projet conserve une part raisonnable par rapport à l'ensemble du programme, il convient de différer certaines actions. La première puce (nouvelle liste) est conservée en revanche la troisième et avant dernière puce (organisation d'une campagne collective de mesures sur site) est supprimée.

L'ADEME insiste sur l'importance de la dernière puce « transferts sur ANADEME »

Le MEDD insiste sur la nécessité de définir des priorités dans le choix des pesticides étudiés (notamment compte tenu de ceux qui sont surveillés).

Projet 24 INERIS HAP P1

L'action 5 « bio-indication » est supprimée à la demande des AASQA

5.4 – ASSSurance QUALITE

Projet 2 LNE raccordement dans le cadre des chaines P1

Raccordements des mélanges de COV toxiques INERIS et EMD : l'ASPA estime que cela n'est pas logique que cette action ne concerne pas également les AASQA engagées dans la surveillance de ces polluants depuis le programme national COV et qui sont demandeuses sur ce point pour leurs actions d'intérêt collectif. D'autant qu'au départ le programme visait également les toxiques. La rédaction est laissée en l'état, ce point est lié à la discussion plus large et générale sur la mesure et l'analyse des COV.

Projet 9 LNE réception des dispositifs d'étalonnage P1/2

Préciser qu'il s'agit principalement des générateurs d'ozone (source de nombreux problèmes) P2
AASQA et P1 comité de suivi

Projet 8 LNE autocontrôle des analyseurs d'ozone en stations P2/1

Les AASQA du CPT ne manifestent ni d'enthousiasme ni de réprobation particulière vis à vis de ce projet qui émane, semble-t-il, de la demande d'une seule AASQA.

Il est convenu d'en rester aux conclusions du CPT d'octobre : bilan du dispositif manuel à réaliser d'abord.

Le MEDD attire l'attention sur le risque de déboucher sur des équipements coûteux.

Le LCSQA / INERIS attire l'attention également sur les liens et les complémentarités évidents avec le programme intercomparaisons (projet 11)

5.5 – TRAITEMENTS NUMERIQUES

Projet 30 INERIS/EMD cartographie automatique NO2 P1/1

Tel que rédigé, ce projet recueille l'assentiment des AASQA (P3 AASQA jusqu'à présent qui devient P1). Il s'agit de cartographie de fond urbain et de proximité.

Veiller à intégrer ce qui a déjà été fait en AASQA.

En collaboration, mentionner clairement LIG'AIR (autre région où sera validée la méthode)

Projet 32 INERIS/EMD représentativité spatiale des stations fixes (NO2) P 1/2

Les ambitions de ces travaux ont été revues à la baisse : seule une étude de faisabilité sera réalisée en 2006 (si résultats probants poursuite en 2007).

AIR Normand propose de travailler à partir du jeu de données microcapteurs Ozone (sur lesquelles l'ADEME a des doutes quant à leur fiabilité)

Les AASQA maintiennent ce projet en P2

Le MEDD et l'ADEME se rangent à l'avis des AASQA pour cette étude.

5.6 - DIVERS

Projet 15 LNE/EMD/INERIS durée de vie des matériels P1/1 ?

L'ADEME alertée par les vagues de renouvellement à venir (déjà très sensibles dans les demandes AASQA en cours de traitement pour 2006) estime que, telle quelle, cette fiche (priorité 1 à ses yeux) ne répond pas à sa demande et insiste pour que le travail prenne également en compte des éléments économiques (➤ LCSQA modifier la fiche)

AIRPARIF décrit ses pratiques en la matière, renforcées suite à de récents problèmes avec des appareils AC32 (prise en compte des données manquantes, des temps de dépannage sur site et en atelier, du coût des pièces détachées, avis éclairé du chef d'exploitation...une note est attribuée à chaque appareil et un stock tampon est constitué. En gros cette note repose pour 1/3 sur des indicateurs métrologiques, pour 1/3 sur des données d'exploitation, pour 1/3 sur l'avis du chef d'exploitation. La GMAO bien utilisée peut apporter de précieux éléments d'aide à la décision dans ce domaine.

Le LCSQA s'informerait sur ce qui se fait en AASQA dans ce domaine.

Compte tenu des discussions et des modifications dans la rédaction de ce projet (par rapport au projet PPT), les AASQA ne maintiennent pas cette fiche en P3, ils préconisent une phase 1 (questionnaire aux AASQA) et proposent en phase 2 que le LCSQA émette des propositions contradictoires à soumettre pour échange au CPT.

Projet 36 INERIS/EMD indicateurs de pollution (fiche nouvelle) P1/1

Une fiche sur un domaine connexe a été proposée à PRIMEQUAL mais elle n'a pas été actée telle quelle à ce jour (re-rédaction attendue). Le projet LCSQA est clairement axé sur des indicateurs en lien avec la surveillance et donc il y a peu de risque de doublons entre ce projet et l'éventuelle étude PRIMEQUAL.

Les AASQA approuvent cette fiche telle quelle.

Projet 39 INERIS missions diverses P1

L'ADEME souhaite que cette fiche réponde davantage à la demande du séminaire « analyseurs » et mentionne la proposition de scénarios de mise en application des normes GT 12 (avec coûts afférents) Travail en concertation avec la commission AFNOR X43D (JLH).

Page 84 dernière puce : écrire : suivi application à l'étranger des Directives et Normes (il sera intéressant en effet de voir comment et avec quelle célérité les Etats membres vont appliquer les normes sur leur territoire)

Au cours de la discussion il est fait allusion à l'accréditation des AASQA. A ce propos et à la demande des représentants des AASQA, le MEDD (re)précise que l'Etat ne demande pas aux AASQA d'obtenir l'accréditation « essais » pour recevoir l'agrément. Le MEDD considère que la priorité pour les AASQA apparaît plutôt être leur plan de surveillance de la qualité de l'air : les éventuels reproches et récriminations du public portent surtout et principalement, non pas sur la qualité des données jugée satisfaisante, mais sur le fait que l'on ne mesure pas toujours aux endroits adéquats.

L'ASPA précise qu'un référentiel ISO ou COFRAC se révèle à l'usage avoir le grand avantage de structurer une activité avec une démarche d'efficience obligée qui va plus dans le sens d'une optimisation des coûts que de dépenses incontrôlées.

Selon AIRPARIF la nouvelle directive va pourtant exiger l'application du référentiel 17025

ndlr : effectivement en annexe 1C il est écrit : « Les autorités et organismes compétents veillent à ce que... les laboratoires nationaux qui participent aux exercices de comparaison à l'échelle de la communauté couvrant les polluants régis par la présente directive soient accrédités ou en phase d'accréditation conformément à la norme EN/ISO 17025 pour les méthodes utilisées lors de ces comparaisons... » il s'agit, sauf erreur de ma part, du seul endroit de cette annexe relative aux « Objectifs de qualité des données » où il est question de l'ISO EN 17025)

AIRPARIF (HM) répond à cela que « le projet de directive demande à ce que les réseaux aient un système qualité avec un contrôle qualité permettant de respecter les exigences des directives. Même si pour les réseaux l'exigence du respect de la 17025 n'est pas explicite le travail demandé y correspond et, comme j'ai pu le dire en réunion, le passage à l'examen n'est pas le plus cher, ce qui coûte cher c'est le travail à accomplir et demandé maintenant dans le projet de directive ».

Projet 40 EMD fonctionnement analyseurs en réseaux P1

L'ADEME souhaite que la fiche soit moins « passive » et soutient la création d'un pôle de concertation en vue d'entreprendre des actions vis à vis des constructeurs, auxquelles elle souhaite être associée (cf document conclusion du séminaire « analyseurs »)

Le MEDD interroge sur les liens avec l'ACIME. Il est convenu que les problèmes / informations relatifs aux matériels certifiés seront remontés à l'ACIME (pour les autres il s'agira d'une relation client / fournisseur au niveau national).

Projet 3 incertitude P1

Le LIC informe qu'il va travailler 100 heures sur ce sujet

6 – CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La (re)rédaction des fiches est attendue pour le 15 janvier 2006 au plus tard (cf. demande du MEDD).

Relevé de décisions de la réunion du CPT du 6 décembre 2005

Principales actions à mettre en œuvre dès que possible par les divers participants

LCSQA INERIS, LNE, EMD

- Modifier les fiches en tenant compte des conclusions ci-dessus
- Préparer une trame de présentation des fiches relatives aux projets de travaux 2007 (prochain CPT du 16 mars 2006)

ADEME

- Revoir la fiche projet de programme du GT échantillonnage et reconstitution de données (cf prochain CPT du 16 mars 2006)
- Rédiger un document de présentation du CPT (cf prochain CPT du 16 mars 2006)
- Contacter AIRMARAIX concernant l'action prévue par l'EMD dans le cadre du projet 20

LCSQA / LNE

- Elaborer un tableau répertoriant les collaborations AASQA dans le cadre des programmes du LCSQA

Pour mémoire : prochain CPT du 16 mars 2006

- Retenir des dates pour les CPT du 2^{ème} semestre 2006
- Retenir une date pour le 2^{ème} séminaire LCSQA 2006
- Choisir le thème du 1^{er} séminaire technique du vendredi 16 juin 2006